REGLEMENT 350-20

Règlement modifiant le règlement 345-19 qui décrète l'imposition des taxes foncières et la tarification des services pour l'année 2020

ATTENDU QUE le conseil a adopté le règlement 345-19 décrétant l'imposition des taxes foncières et la tarification des services pour l'année 2020;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier ce règlement également pour y modifier l'article 4.4 concernant les conteneurs de vidanges de plus de 8 verges;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier ce règlement pour y ajouter un article concernant la tarification pour l'assainissement de la courbe de la Route 112;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement, ainsi que le dépôt du projet de règlement, ont été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 26 février 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par _____ et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 350-20 qui statue ce qui suit :

Article 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du règlement.

Article 2 MODIFICATION A APPORTER AU RÈGLEMENT 345-19

Le présent règlement a pour but d'apporter les modifications suivantes au règlement 345-19:

- Ajout du paragraphe suivant à l'article 4.4 du règlement 345-19:

  La municipalité ne prend pas en charge les conteneurs de plus de 8 verges. La cueillette, le transport et l'enfouissement des déchets de ces conteneurs sont entièrement à la charge et sous la responsabilité du propriétaire du ou de ces conteneurs. Aucune tarification ne donc imposé pour ces conteneurs.

- Ajout de l'article 4.7 qui mentionne ce qui suit :

  Afin de pourvoir aux dépenses de traitement des eaux usées et d'entretien du réseau d'égout du secteur de la courbe de la Route 112, une tarification est imposée et prélevée pour l'exercice financier 2020 sur les immeubles desservis. Le taux de cette compensation est de 1 245$.

Article 3 Entrée en vigueur

Le présent règlement est rétroactif au 1er janvier 2020 et entre en vigueur à cette date.

_____	_____
Maire	Directrice générale et secrétaire-trésorière

Avis de motion :	26 février 2020
Dépôt du projet de règlement :	26 février 2020
Adoption :	9 mars 2020
Publication :	_____